DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS
CD CREDIT CONVICTION

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit :	CD CREDIT CONVICTION Part CDEC
Nom de l'initiateur du PRIIPS :	CHOLET-DUPONT AM
Code ISIN :	FR0007070677
Site Web :	https://www.cholet-dupont-oudart.fr/notre-maison/cholet-dupont-asset-management
Contact :	Appelez le +33 (0) 1 53 43 19 00 pour de plus amples informations
Autorité de tutelle de l'Initiateur du Produit :	L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de CHOLET-DUPONT AM en ce qui concerne ce document d'informations clés. CHOLET-DUPONT AM est agréée en France sous le numéro GP98009 et réglementée par l'AMF.
Date de production du document d'informations clé :	09/09/2025

En quoi consiste ce produit ?

Type : Organisme de Placement Collectif de Valeurs Mobilières (OPCVM)

Durée : La durée du fonds est de 99 ans.

Objectifs : CD CREDIT CONVICTION est un OPCVM nourricier, investi en permanence au minimum à 85% en parts I (ISIN LU0284393773) du fonds maître DNCA INVEST CREDIT CONVICTION, et à titre accessoire en liquidités. L'objectif de gestion de CD CREDIT CONVICTION est identique à celui de son fonds maître, diminué des frais de gestion du nourricier. Ainsi la performance du fonds sera inférieure à celle de son maître compte tenu de ses propres frais.
La stratégie d'investissement globale du Compartiment consiste à rechercher, à moyen terme, un rendement total régulier compatible avec la préservation du capital en investissant sur le marché des obligations en euros et dans d'autres titres de créance négociables. Le Compartiment cherche à sélectionner des titres dans l'univers du revenu fixe en explorant divers compartiments de ce marché, y compris, mais sans s'y limiter, les obligations d'entreprises, obligations d'État, obligations convertibles & échangeables, obligations perpétuelles. Le Compartiment investira principalement, directement ou indirectement, dans des titres à revenu fixe émis ou garantis par des gouvernements, des sociétés émettrices ou des entités supranationales dans l'OCDE. Le portefeuille de titres à revenu fixe du Compartiment peut être constitué de titres de la catégorie « speculative grade » avec une limite à la notation B- par Standard & Poor's par exemple, ou qui sont considérés comme ayant une qualité de crédit comparable par la Société de gestion. Les titres de créance non notés ne peuvent dépasser 20% de ses actifs nets. Les titres de créance dont la notation est inférieure à B- (au moment de l'achat) n'excèderont pas un total de 10% de l'actif total du Compartiment. Si une obligation est rétrogradée à une note inférieure à B-, l'actif concerné ne sera pas vendu sauf si, de l'avis de la Société de gestion, il est dans l'intérêt des actionnaires de le vendre. Le Compartiment peut être investi dans des titres à revenu fixe libellés en USD ou en GBP à hauteur de 50% maximum de la valeur nette d'inventaire, le risque de change étant couvert dans la devise de référence du fonds. Partant, le risque de change ne devrait pas dépasser 10% de l'actif net. Le Compartiment peut également investir jusqu'à 60% de son actif net dans des dettes subordonnées, dont jusqu'à 50% dans des obligations perpétuelles (c'est-à-dire des obligations sans date d'échéance). Le Compartiment peut investir jusqu'à 20% de son actif net dans des obligations convertibles contingentes (« CoCo »). Le Compartiment utilisera tous les types d'instruments dérivés éligibles négociés sur des marchés réglementés ou de gré à gré lorsque ces contrats répondent mieux à l'objectif de gestion ou offrent des coûts de négociation plus faibles. Ces instruments peuvent inclure, mais sans s'y limiter : des contrats à terme, des options, des swaps, des CDS sur indices, des CDS et des contrats de change à terme.

Affectation des sommes distribuables :
- Affectation du résultat net : Capitalisation
- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Faculté de rachat : Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne. Les souscriptions et rachats sont centralisés chaque jour jusqu'à 17h auprès de CACEIS Bank et sont exécutés sur la base de la valeur liquidative du même jour.

Investisseurs de détail visés : Tous souscripteurs et notamment les souscripteurs souhaitant bénéficier dans le même temps d'un rendement obligataire et d'une valorisation boursière potentielle liée à la hausse des cours des actions sous-jacentes. Les US person n'ont pas accès à cet OPC. Cet OPC peut servir de support d'unités de comptes des contrats d'assurance-vie.

Nom du dépositaire : CACEIS Bank

Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPC : Les valeurs liquidatives, le Prospectus, les derniers documents annuels et périodiques de l'OPC en français, la politique de rémunération, la politique de transmission des inventaires (modalités d'obtention pour les porteurs), la politique d'engagement actionnarial et le compte rendu sur la mise en œuvre de la politique d'engagement actionnarial sont disponibles gratuitement auprès de CHOLET-DUPONT AM, 16 place de la Madeleine - 75008 Paris et sur le site https://www.cholet-dupont-oudart.fr/notre-maison/cholet-dupont-asset-management.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque :



Période de détention recommandée : **3 ans**

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

• Risque de crédit : Le risque que la société de gestion sélectionne des obligations dont la notation de l'émetteur est dégradée ou en cas de défaut. La valeur du titre peut baisser ainsi que la valeur liquidative.
• Risque de contrepartie : L'OPCVM peut avoir recours à des dérivés négociés de gré à gré. Ces opérations, conclues avec une contrepartie, expose l'OPCVM à un risque de défaillance de celle-ci qui peut faire baisser la valeur liquidative du compartiment.
• Risque lié aux techniques de gestion : C'est le risque d'amplification des pertes du fait de recours à des instruments financiers à terme tels que les contrats financiers de gré à gré, et/ou les opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres et/ou les contrats futures, et/ou les instruments dérivés.
Conditions de souscription et rachat de l'OPCVM maître et du nourricier:

Scénarios de performance :
Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années.

Période de détention recommandée : 3 ans Exemple d'investissement : 10 000 €			
Minimum	*Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.*		
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Scénario de tension	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	7 125 €	7 561 €
	Rendement annuel moyen	-28,75%	-8,90%
Scénario défavorable	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	8 090 €	8 447 €
	Rendement annuel moyen	-19,10%	-5,47%
Scénario intermédiaire	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	9 806 €	9 552 €
	Rendement annuel moyen	-1,94%	-1,52%
Scénario favorable	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	11 153 €	11 817 €
	Rendement annuel moyen	11,53%	5,72%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.
Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2019 - 30/09/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 06/04/2018 - 06/04/2021
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/09/2022 - 29/09/2025

Que se passe-t-il si CHOLET-DUPONT AM n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de CHOLET-DUPONT AM. En cas de défaillance de CHOLET-DUPONT AM, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- que 10 000 EUR sont investis.

Les frais présentés ne comportent pas les éventuels frais de contrats d'assurance-vie.

Scénarios d'investissement pour 10 000,00 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	551 €	981 €
Incidence des coûts annuels	5,58%	3,29% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,8% avant déduction des coûts et de -1,5% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.
Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (3,50% du montant investi / 350 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée sur ce produit mais la personne qui vous vend le produit peut appliquer des frais de souscription de : 3,5% - Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels	Jusqu'à 350 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 €
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	1,78% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	178 €
Coûts de transaction	0,30% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	30 €
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit	0 €

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 3 ans

L'investisseur pourra demander la rachat total ou partiel de ses parts à tout moment au cours de la vie de l'OPC. Frais appliqués en cas de rachat : 0,00% maximum.

Votre OPC a mis en place le ou les outils suivants de gestion de la liquidité : mécanisme Gates, extension de délai de rachat. Pour plus d'information, veuillez vous référer au prospectus de votre OPC.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de CHOLET-DUPONT AM :
Par courrier : CHOLET-DUPONT AM, 16 place de la Madeleine - 75008 Paris ;
Par email : info@cholet-dupont.fr
Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse : https://www.cholet-dupont-oudart.fr/notre-maison/cholet-dupont-asset-management.

Autres informations pertinentes

Le produit est conforme aux dispositions de l'article 8 du Règlement SFDR. Un exemplaire papier du prospectus complet, du DIC, des derniers documents périodiques, et du document précontractuel SFDR (si le fonds est un article 8 SDFR) seront mis à disposition gratuitement sur demande et à l'adresse suivante 16 place de la Madeleine - 75008 Paris.
Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de CHOLET-DUPONT AM : https://www.cholet-dupont-oudart.fr/notre-maison/cholet-dupont-asset-management. Vous trouverez également un reporting mensuel et des informations sur les performances passées au cours des 5 années passées. Si vous considérez que les pratiques de CHOLET-DUPONT AM présentent des anomalies ou des dysfonctionnements significatifs, vous pouvez saisir l'AMF à votre initiative par courrier ou internet,
• Par courrier : AMF, Médiation de l'AMF, 17 place de la bourse, 75002 PARIS CEDEX 02
• Par internet : http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Le-mediateur-mode-d-emploi/Modes-de-saisine.html
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Le prospectus, les rapports et comptes périodiques de l'OPCVM maître peuvent être fournis sur demande. L'OPCVM maître n'est pas établi dans le même État membre que l'OPCVM nourricier, cela peut avoir une incidence sur le traitement fiscal réservé à l'OPCVM nourricier.

